

Picard, Chantal (2014). **La Mèreveille, centre de ressources périnatales**. Québec, Université Laval. Cahiers de la Chaire de recherche Marcelle-Mallet sur la culture philanthropique n° EE1404.

Résumé

La production de la monographie s'inscrit dans le cadre d'une recherche intitulée *D'un regard sur la vulnérabilité périnatale à une évaluation des services de « relevailles » offerts par les centres de ressources périnatales (CRP) du Québec*, effectuée au Centre de recherche du CHU de Québec, en collaboration avec le Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec. Elle apporte aux travaux de la Chaire Marcelle-Mallet un regard sur l'engagement volontaire des personnes dans le domaine de la santé. Elle décrit le CRP La Mèreveille, situé à Mont-Laurier, dans la MRC d'Antoine-Labelle et créé par des femmes de la région. Des données qualitatives et quantitatives décrivent l'histoire de la MRC et ses caractéristiques sur les plans géographique, démographique, économique et social.

La Mèreveille s'adresse aux femmes enceintes, aux conjoints et aux parents d'enfants de 0-5 ans de la MRC d'Antoine-Labelle. Le CRP s'est donné comme mission de redonner confiance aux femmes dans leur capacité de donner naissance et de prendre soin de leur nouveau-né. Il vise également à favoriser l'épanouissement des familles avec des enfants de 0-5 ans, en collaboration avec les acteurs locaux œuvrant dans le domaine de la périnatalité. Il offre des services et des ateliers d'information, d'accompagnement, de soutien (dont le soutien postnatal Les Relevailles) et d'animation sur une base individuelle ou en groupe. Il se penche ainsi sur les étapes de la grossesse et de l'accouchement (allant de la préconception à la période postnatale), ainsi que sur le développement des enfants, le rôle des parents et le bien-être des familles avec de jeunes enfants. Aujourd'hui, il a deux points de services : Mont-Laurier et Rivière-Rouge.

L'auteure fait un rappel historique et politique de l'évolution des soins maternels au Québec : la médicalisation des naissances dans les années 1960 ; l'apparition des premiers organismes communautaires en périnatalité dans les années 1980 prônant l'humanisation des naissances ; l'engagement graduel de l'État à travers ses politiques de périnatalité ; la reconnaissance du milieu communautaire comme acteur officiel et la reconnaissance et le financement des CRP comme entreprise d'économie sociale à la fin des années 1990. Dans cette mouvance, La Mèreveille est fondé en 1981 sous le nom de Naissance-Renaissance de Mont-Laurier, puis incorporé en 1984 comme organisme à but non lucratif. En 1998, il devient la première entreprise d'économie sociale dans le domaine de la périnatalité, prend son nom actuel et devient membre du Réseau des CRP du Québec. Il est géré par Naissance-Renaissance des Hautes-Laurentides.

Au fil des ans, la Mèreveille a modifié quelque peu ses objectifs initiaux, a élargi sa gamme de services et a diversifié sa clientèle, selon les besoins de la collectivité, les exigences prescrites dans les programmes de subventions gouvernementales et les ressources financières. Devenu une entreprise d'économie sociale, il offre de nombreux services et ateliers à toutes les familles ayant de jeunes enfants, à un coût basé sur leurs revenus. Les services sont toutefois gratuits pour les familles

vulnérables grâce au programme fédéral PACE. En 2010, l'organisme a dû interrompre le programme « préconception » visant la prévention auprès des adolescents du secondaire par manque de ressources humaines et financières. Sa clientèle est généralement des familles biparentales avec 1 ou 2 enfants et elle est âgée de 18 à 40 ans, majoritairement des mères, plus scolarisée que la moyenne régionale et disposant pour la plupart d'un revenu plus élevé que celui de la population de la région. Néanmoins, la clientèle est diversifiée et montre un clivage entre les besoins des familles vulnérables et ceux des familles plus fortunées.

Le CRP bénéficie de l'appui financier d'instances gouvernementales provinciale et fédérale dans le domaine de la santé, de la famille et de la sécurité du revenu. Il reçoit également des contributions financières du secteur privé. Au total, 22 sources de financement lui permettent d'offrir ses services, de les améliorer et de les adapter. En ce qui concerne son réseau, il interagit avec plusieurs acteurs locaux, régionaux et provinciaux des secteurs public et communautaire, à titre de prestataire de services, de partenaire, de collaborateur et de membre. Il est, entre autres, responsable de la Table de concertation en petite enfance de la MRC d'Antoine-Labelle depuis 1994. Il est reconnu dans son milieu, qui lui a décerné des prix.

Sur le plan organisationnel, la main-d'œuvre, majoritairement féminine, est passée du statut de bénévole à celui de personnel salarié, grâce au financement reçu. Elle est composée de 35 employées de soutien et d'accompagnement, plus de la moitié étant sur appel. Chaque poste correspond à une formation scolaire spécifique et la formation et le perfectionnement des salariées sont essentiels. Des stagiaires viennent y travailler dans le cadre de leur formation académique. On retrouve également des postes de gestion et d'administration, dont celui de directrice générale qu'occupe une des fondatrices de l'organisme, puis quelques emplois contractuels. Les bénévoles, majoritairement des femmes, sont nombreuses (95 en 2012, dont 10 employées de l'organisme). On leur demande un certificat de bonne conduite quand elles sont en contact avec des enfants. Encadrées et supervisées par la direction, elles s'impliquent dans des comités ou des activités. L'organisme évalue à 13 % l'apport financier des bénévoles en 2011-2012. En ce qui concerne sa situation financière, La Mèreveille reçoit des subventions récurrentes et ponctuelles et réussit à diversifier ses sources de revenus. Le financement privé compense la diminution des subventions gouvernementales. Malgré des revenus relativement constants, les états financiers indiquent une hausse graduelle du déficit annuel au cours des dernières années.

Sur le plan institutionnel, on retrouve trois catégories de membres, qui ont accès à tous les services offerts par La Mèreveille. Les familles incapables de payer la cotisation annuelle ont quand même accès à des services et des ateliers. Les membres actives (majoritairement des femmes) se distinguent des autres par leur participation à des comités ou à des rencontres et par la possibilité de faire partie du conseil d'administration (CA). Au regard du pouvoir formel, l'assemblée générale annuelle des membres est souveraine et partage le pouvoir décisionnel avec les membres du CA, qu'elle élit. Depuis le début, tous les postes sont occupés par des mères, utilisatrices actuelles ou anciennes, et le nombre de membres désirant s'y impliquer croît. Les postes de dirigeants (exécutifs) sont réservés aux membres actives non employées. Quant au pouvoir informel, plusieurs acteurs internes ont un

pouvoir d'influence sur les décisions prises par le CA en vertu de leur compétence, de leur expertise, de leur ancienneté, de leur leadership ou de leur fonction au sein de l'organisme. Les pratiques sont démocratiques au sein du CA de même qu'auprès des salariées et des utilisatrices, consultées sur différents sujets. L'organisme favorise un mode de communication bilatérale. La Mèreveille tire avantage de son incorporation (stabilité, crédibilité, protection en regard des responsabilités), des politiques gouvernementales à l'intention des familles (diversité et augmentation de la clientèle, programmes de financement) et de l'adoption de politiques internes touchant les conditions de travail et la tarification des services (consensus entre employées et administratrices).

L'auteure conclut que la Mèreveille a toujours eu le souci d'offrir des services en complémentarité et en partenariat avec les organismes du milieu, ce qui semble avoir contribué à son implantation et à son expansion. Son statut d'entreprise d'économie sociale et son désir de répondre aux besoins de la communauté lui permettent d'offrir des services de proximité à une plus vaste clientèle. À travers ses activités, il favorise la création de liens sociaux dans la communauté et renforce le sentiment d'appartenance. L'auteure précise qu'il est difficile de se prononcer sur sa viabilité en raison du caractère imprévisible des subventions gouvernementales. Il doit compter sur toutes ses sources de revenus. Par ailleurs, anticipant le départ éventuel de deux personnes fondatrices de l'organisme, le CRP a déjà établi une planification stratégique afin de faciliter cette transition.